



OPEN FEMINA DU LUBERON

4ème EDITION

REGLEMENT

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le Club Sportif Pertuisien organise le **samedi 25 mai 2019**, avec le concours de la Commission féminine de la Ligue PACA, la quatrième édition de l'Open Femina du Luberon.

Cette compétition, non homologuée, se disputera en simple et en double, à la Halle des Sports de Pertuis, avenue de Verdun.

Le pointage des joueuses s'effectuera à partir de 9h00 pour un **début de compétition à 9h30**.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

Le tournoi est ouvert à toutes les féminines licenciées traditionnelles, promotionnelles ou en activité « Loisirs » des clubs de la Ligue PACA, et quelles que soient leur catégorie d'âge et de classement.

ARTICLE 3 : TABLEAUX

Le tournoi comporte quatre tableaux :

- Tableau A : joueuses « Loisirs » et licenciées promotionnelles
- Tableau B : joueuses licenciées – Classement < 700 points
- Tableau C : joueuses licenciées – Classement > 700 points
- Tableau D : double dames, (1 joueuse licenciée + 1 joueuse « loisirs » ou licenciée promotionnelle)

Pour les tableaux B et C, les points pris en compte sont ceux de la deuxième phase 2018/2019.

Les joueuses du tableau A sont automatiquement inscrites également dans le tableau B

Les joueuses du tableau B sont automatiquement inscrites également dans le tableau C

L'inscription pour le tableau D sera prise sur place, le jour du tournoi et les partenaires tirées au sort.

ARTICLE 4 : DEROULEMENT

Dans le tableau A, les joueuses seront réparties en poule de 3 ou 4 joueuses, par tirage au sort. Les 2 premières de chaque poule seront qualifiées pour le tour suivant qui se déroulera par élimination directe.

Dans les tableaux B et C, les joueuses seront réparties en poule de 3 ou 4 joueuses, en tenant compte des points classement et en cas d'égalité par tirage au sort. Les 2 premières de chaque poule seront qualifiées pour le tour suivant qui se déroulera par élimination directe.

Dans les tableaux A, B et C, les joueuses éliminées du tableau principal disputeront des matchs de classement.

Le tableau D se déroulera par élimination directe.

Toutes les parties se joueront en 3 sets gagnants.

ARTICLE 5 : ARBITRAGE

Les participantes s'engagent à arbitrer les parties à la demande du juge-arbitre.

ARTICLE 6 : BALLEES

Les balles, blanches en plastique, seront fournies par les participantes.

ARTICLE 7 : BUVETTE

Une buvette sera à votre disposition toute la journée et vous pourrez, au pointage, commander des sandwichs pour le midi. .

ARTICLE 8 : ENGAGEMENTS

Les engagements seront pris jusqu'au **mercredi 22 mai**, par téléphone ou par mail auprès de :

Fabienne Vagner : Téléphone : **06 28 57 18 96**

Mail : fsvagner@yahoo.fr

Xavier Chambon : téléphone : **06 86 44 53 88**

Mail : xavier.chambon55@outlook.fr

L'engagement est fixé à la somme forfaitaire de 10€/personne pour la journée.

Le tournoi est limité à 36 joueuses ; si ce chiffre était atteint, l'organisateur serait amené à clore les inscriptions avant la date prévue ci-dessus et en aviserait les Clubs concernés.
